



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Fontainebleau

Bureau Pôle conseil aux élus – police générale

Fontainebleau, le **04 MARS 2022**

Le Sous-Préfet de Fontainebleau

à

**Monsieur Jean-Claude BELLIOT
1er adjoint au maire**

Objet : Candidature à l'élection municipale partielle complémentaire de NONVILLE - scrutin du 20 et du 27 mars 2022.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, le tableau récapitulant le candidat ayant déposé une déclaration de candidature pour l'élection municipale partielle complémentaire organisée dans votre commune.

NOM	Prénom
LORILLON	Didier

Je vous rappelle que le candidat dispose, dès l'ouverture de la campagne électorale, d'emplacement d'affichage. La demande d'emplacement d'affichage doit être formulée par le candidat, auprès de vos services, dès le **lundi 7 mars 2022** et au plus tard le mercredi précédant le scrutin à midi, soit le **mercredi 16 mars 2022**.

J'appelle votre attention sur le fait que la candidature de M. Didier LORILLON doit être apposée dans le bureau de vote.

Pour le Sous-Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,


Sébastien AULIN